

République du Sénégal  
Région de Dakar  
Ville de Pikine  
Commune d'arrondissement de Pikine Est

## FICHE SYNOPTIQUE

### Localisation

Pikine est une grande agglomération de banlieue. Elle est dans la région de Dakar et 13km (Est) le séparent de la capitale sénégalaise

Pikine-Est est comprise dans un rectangle de 0,7km<sup>2</sup> limité par la route des Niayes à l'Est, Tally Bou Bess au Nord, le Chemin de fer au Sud et Tally Dominique à l'Ouest.

### Histoire

Pikine est fondé en 1952 suite au déguerpissement d'une partie des anciens quartiers dakarois : Colobane, Médina, Grand-Dakar, Nimzath, Wakhinane.....

La réforme de 1983 a divisé la presqu'île du Cap-Vert en trois (03) grandes communes que sont Dakar, Rufisque et Pikine.

La réforme institutionnelle des collectivités locales confère en 1996 à la commune de Pikine, le statut de ville composée de seize (16) communes d'arrondissement dont Pikine Est.

### Caractéristiques Générales

Sa population avoisine les 90 000 habitants disséminés dans les 21 quartiers que compte la commune d'arrondissement qui présentent les problèmes suivants.

- Manque d'espace. Pas de réserve foncière.
- Manque criard de réseau d'évacuation des eaux usées (rues servant de déversoirs) Les systèmes existant sont individuels (fosses septiques, puisards etc.)
- Absence de réseau d'évacuation des eaux de pluies. Inondations récurrentes.
- Forte densité de population
- Populations bien structurées, associations
- Faiblesses des revenus (chômages des jeunes)

Pikine Est a un relief irrégulier et sablonneux. Le type d'habitat y est plus ou moins homogène avec l'essentiel des maisons « en dur » : murs en ciment, terrasses, tôles en fibro ciment.

### Equipements et services publics

#### • Equipements sanitaires

On y recense deux postes de santé Touba Diack Sao et Cité Pépinière, une maternité, deux cases de santé, un cabinet dentaire communautaire et deux dispensaires privés.

Les équipements et logistique sont vétustes ; il s'y ajoute un manque de médicaments surtout pour les couches les plus défavorisées.

Les maladies les plus fréquentes sont : le paludisme, les diarrhées, dermatoses, maladies cardio-vasculaires

#### • Equipements scolaires

- Les écoles publiques (élémentaires) sont au nombre de 08 avec 79 classes construites. Le double flux n'y existe plus. Les élèves sont au total 4292 dont 2253 filles et 2039 garçons. Les élèves disposent de Tables bancs : 2229 ratio 1,9 / 1, Manuels/ français 3366 calcul 3392. Le taux de réussite au CFEE est de 55.62% et celui de l'entrée en 6<sup>e</sup> de 63.36% (2008)

Bloc d'hygiène sont au nombre de 09, une école dispose d'Internet.

- Les écoles élémentaires privées (05) font fonctionner 31 classes dont 06 sont multigrades 06 pour un effectif total de 1433 dont 687 filles. On y a répertorié 563 tables bancs.

- Le CEM Falilou Diop est le seul collège d'enseignement moyen public. Il est fréquent par 1500 élèves dont 40 % de filles, 20 classes pédagogiques pour 18 salles de physiques. Les locaux y sont très vétustes et le sous équipement notoire.

L'initiative privée permet aussi le fonctionnement de collège dont « Gaïndé Fatma », de 04 garderies d'enfants.....

- **Equipements sportifs**

Le stade de football de la localité est administré par la ville de Pikine. Il sert surtout le sport d'élite. C'est pourquoi les sportifs regroupés dans les 05 ASC de la Commune de même que les autres pratiquants ne disposent que de la rue ou de terrain vagues (Camp militaire de Thiaroye) pour leurs activités.

- **Equipements culturels et de loisirs**

Mis à part le Cinéma « Awa », la zone ne dispose d'aucune autre infrastructure de loisir. Pikine Est n'a ni espace vert, ni jardin public, ni centre culturel.

La Maison de la Femme et la Maison communale des jeunes fruits de la coopération Pikine Est – Anvers servent de lieux de rassemblement.

- **Equipements à caractères économiques**

On y recense deux (02) marchés : « Syndicat » et Wakhinane mais le premier spécialisé dans la distribution des fruits est gérée par la Vile. Il s'agit de marchés encore rustiques faits de paillottes et de hangars plus ou moins améliorés ce qui pose des problèmes de sécurité. Les boutiques et les souks installés au coin de rue ou aux abords des axes de circulation sont spécialisés dans le commerce de détails. Les stations services sont au nombre de 03.

- **Moyens de transports**

Les moyens de transports pour circuler dans ou en dehors de la Commune sont nombreux et variés. Ils vont du Petit train de banlieue à la charrette en passant par les bus améliorés et les taxis « clandos ».

- **La voirie**

Les grands axes bitumés sont : Tally Bou bess , Tally ICOTAF et la route des Niayes. Quelques tronçons dont un situé derrière le cinéma et deux autres à la Cité3 sont aussi bien utilisés. Les rues de l'intérieur ne sont pas encore goudronnées mais restent néanmoins carrossables. Les grands axes souffrent de maux que sont : occupations anarchiques, ensablement, manque d'aires de stationnement....

#### **Dynamiques organisationnelles**

Le mouvement associatif y est très développé. Ce sont des Amicales (05), des associations sportives et de culturelles (ASC) au nombre de 05, des GIE (100) de production ou d'offre de services gérés par des femmes ou des jeunes, des « dahira » (50) qui s'occupent de religion, 300 groupements féminins dont les échanges sont facilités par encadrés par des créés à cet effet. Ces groupements initient diverses activités génératrices de revenus (AGR) dont les tontines.

Les associations sont de plus en plus présentes dans les centres de décisions.

#### **Principales activités de l'équipe municipale**

- la surveillance et l'entretien du réseau d'éclairage public
- la gestion des marchés de quartier
- les travaux d'assainissement et la participation à la collecte des ordures ménagères
- le désensablement et l'entretien des rues en général et des grands axes en particulier
- le renforcement et l'assistance aux structures sanitaires
- le renforcement et l'assistance aux structures scolaires
- la participation à l'élaboration du plan de développement de la ville
- l'encadrement et la subvention des ASC
- l'entretien des lieux officiels de culte

#### **Moyens d'intervention de la Commune**

Il y a le contexte de crise économique dans une banlieue qui vit le sous développement. Il y a aussi les (09) responsabilités conférées aux collectivités locales par la décentralisation mais surtout les nombreuses attentes des populations.

L'équipe municipale qui vient de jouir de la confiance des électeurs est composée de cinquante conseillers municipaux dont le Maire et ses adjoints aidés par quelques agents municipaux. Ils tentent d

e relever les défis que sont : amélioration des équipements et services urbains pour satisfaire les besoins des populations, renforcement des moyens de travail et déplacement des élus mais force est de reconnaître que les contraintes sont nombreuses et parmi elles on note :

- Insuffisance et/ou non disponibilité de ressources humaines qualifiées.
- Faibles moyens de travail des élus. Sous équipement informatique, bureautique.
- Absence de moyens de déplacements. Véhicules, motocyclettes.....
- Recettes difficilement mobilisables.

#### **Partenaires de la Commune**

- Les différents Ministères
- La ville de Pikine
- Agence de Développement Municipal ( ADM )
- Agence d'exécution des travaux d'intérêt publics (AGETIP)
- Office national d'assainissement du Sénégal (ONAS)

#### **Perspectives**

Entre autres perspectives de la mairie il faut noter

- Sensibilisation des populations dans le domaine de la santé, de l'hygiène, de l'environnement et du civisme
- Promotion de la pratique du sport dans tous ses aspects
- Aide à la création d'emplois en vue de l'exploitation du potentiel humain existant.
- Utilisation de la coopération décentralisée pour le financement des projets
- Lutte contre les inondations, évacuation des eaux par un réseau de drainage et d'égouts
- Accompagnement du mouvement associatif dans les travaux d'intérêt collectif
- Maintenance de l'éclairage public, désensablement des grands axes.
- Réorganisation des occupations sur la voie publique, réhabilitation des marchés
- Remise en état du patrimoine communal et la construction de nouveaux équipements

*Octobre 2009*